



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES & TECHNIQUE

PROCES VERBAL N°18

Réunions restreintes : 02 MAI 2024 à 14h00

Lieu : Yvetot

Membres présents : Jean-Pierre VILPOIX, Jacques CHANCEREL, Pierre COLLETTE, Martial MOTTE, Raphaël GRIEU.

*Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 7 jours** pour les rencontres de championnats et dans le **délai de 2 jours** pour les rencontres de coupes, à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

Nomination d'un secrétaire de séance :

Mr CHANCEREL Jacques est nommé secrétaire de ces réunions restreintes

RECTIFICATION du PV numéro 12 paru le 05 avril 2024

PLATEAUX U11

JOURNEE DU 10 FEVRIER 2024

Poule 14 Plateau à NEUFCHATEL

*La commission informe le club de NEUFCHATEL qui s'est vu infliger 1 amende de 70€ pour manque de dossier sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM, que **celle-ci est annulée**.*

Contrôle 3ème tour coupe U13 du DFSM du 17 avril 2024 :

Plateau n°1 à GRAVENCHON :

Insuffisance de rédaction de la feuille de match-amende 10€ à GRPT ST AUBIN / STVIGOR

Plateau n°2 à ST NICOLAS :

Le club GRPT CRIEL /EU est forfait déclaré-amende de 66€.



RAS lors du contrôle de la feuille de match.

Plateau n°3 à CLEON :

RAS lors du contrôle de la feuille de match.

Suite à la réclamation d'après match du club ISNEAUVILLE, le dossier est transmis à la commission compétente des règlements et contentieux.

Les plateaux 1, et 2 sont homologués.

Qualifiés pour le quatrième tour coupe U13 Dfsm du 01 juin 2024 :

Plateau n°1 à GRAVENCHON :

Sont qualifiés → EPOUVILLE 2

ST THOMAS LE HAVRE 2

Plateau n°2 à ST NICOLAS BETHUNE:

Sont qualifiés → ST NICOLAS BETHUNE 2

GRPT MOULIN ECALLES 2

Plateau n°3 à CLEON :

Attente retour de la réclamation d'après match.

TIRAGE 4ème Tour COUPE U13 DFSM du 01 juin 2024

PLATEAU 1	PLATEAU 2
2 ^{ème} qualifié du plateau 3 à 14h30	EPOUVILLE à 14H30
2 ^{ème} qualifié du plateau 3	EPOUVILLE 2
ST NICOLAS BETHUNE 2	GRPT MOULIN D'ECALLE 2
1 ^{er} qualifié du plateau 3	ST THOMAS LE HAVRE 2



Le Président
M. GRIEU Raphael

Le secrétaire
M. CHANCEREL Jacques